



SPECIFICITES CANTINE

Les enfants inscrits à la cantine seront pris en charge de 11h45 à 13h30.
Le repas aura lieu dans la salle de restaurant scolaire, à l'espace Berchet.

Les repas sont commandés le lundi matin pour la semaine suivante.

Les éventuels réajustements ou inscriptions occasionnelles devront être signalés au plus tard le lundi matin à 8h30, pour la semaine suivante. **Les enfants non inscrits ne seront pas admis à la cantine.**

Chaque enfant devra impérativement avoir **une paire de pantoufles qu'il laissera sur place.**

Merci également de fournir une serviette de table marquée à son nom chaque lundi matin (elle lui sera rendue en fin de semaine pour nettoyage)

- Coût:

4,80 €/jour/enfant

Tout repas commandé sera dû. En cas d'absence signalée supérieure à 2 jours, les repas non pris à partir du 3ème jour ne seront pas facturés, sur présentation d'un certificat médical ou d'un mot signé par les parents.

Vous pouvez joindre les ATSEM à L'Espace François Berchet au 07 84 45 48 56.

PARTIE A CONSERVER



Je soussignée, Nom Prénom.....

reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur spécifique « cantine »

Numéro allocataire CAF:

Fait à, le

Signature obligatoire des parents

PARTIE A NOUS RETOURNER

Règlement intérieur spécifique « cantine »